

Revycare®

Fongicide contre les maladies des feuilles et des épis du blé, de l'orge, du seigle et du triticale

Matières actives

100 g/l Mefentrifluconazole (9,78%)
100 g/l Pyraclostrobine (9,78%)

Formulation

EC concentré émulsifiable

Numéro d'homologation

W-7591-2

Mode d'action

Revycare® combine les substances actives Pyraclostrobine (strobilurine, QoI) et Mefentrifluconazole (azole, SBI). Le produit agit ainsi de manière large et fiable contre les principales maladies fongiques du blé, de l'orge, du seigle et du triticale. Les deux substances actives se complètent dans leur absorption et leur distribution dans la plante et présentent une activité ciblée élevée. Il en résulte un fongicide à large spectre de haute qualité, offrant un effet sûr et durable.

Utilisation Céréales

Blé

Dosage: 1,5 l/ha contre les septorioses foliaires (S. tritici ou S. nodorum) et la rouille brune dès le début de l'infestation ou à l'apparition des premiers symptômes au stade BBCH 31– 51. Maximum un traitement par culture.

Dosage: 1,5 l/ha contre la rouille jaune dès le début de l'infestation ou à l'apparition des premiers symptômes au stade BBCH 31– 61. Maximum un traitement par culture.

Orge

Dosage: 1,5 l/ha contre la rhynchosporiose, l'helminthosporiose de l'orge et les grillures

(PLS+RCC) dès le début de l'infestation ou à l'apparition des premiers symptômes, au stade BBCH 31– 51. Maximum un traitement par culture.

Seigle

Dosage: 1,5 l/ha contre la rhynchosporiose et la rouille brune dès le début de l'infestation ou à l'apparition des premiers symptômes au stade BBCH 37– 61. Maximum un traitement par culture.

Triticale

Dosage: 1,5 l/ha contre la rouille brune et les septorioses foliaires (S. tritici ou S. nodorum) dès le début de l'infestation ou à l'apparition des premiers symptômes au stade BBCH 37– 61. Maximum un traitement par culture.

Restrictions

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une combinaison de protection + des lunettes de protection + un masque respiratoire (A2). Travaux de suivi dans les cultures traitées: Porter des gants de protection + des vêtements de travail (au minimum une chemise à manches longues + un pantalon long). Pour protéger les tiers, respecter une zone tampon non traitée de 3 m par rapport aux zones d'habitation et aux installations publiques. Cette distance peut être réduite si des mesures visant à réduire la dérive sont prises conformément aux instructions de l'autorité d'homologation. SPe 3: Afin de protéger les organismes aquatiques contre les effets de la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite si des mesures visant à réduire la dérive sont prises conformément

aux instructions de l'autorité d'homologation.
Intervalle: 14 jours ; si 1er traitement après BBCH 49, au moins 21 jours.

Protection des jeunes travailleurs Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Les jeunes qui disposent d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ou d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) peuvent, dans le cadre du métier appris, exécuter les travaux dangereux nécessitant l'emploi de ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Miscibilité

RevyCare® est compatible avec les fongicides, les herbicides, les insecticides et les régulateurs de croissance, par exemple Medax®. En cas de mélange avec des régulateurs de croissance contenant de l'éthéphon, comme Dartilon® S, il est impératif de respecter les instructions d'utilisation de ces produits. Les produits contenant de l'éthéphon doivent toujours être ajoutés en dernier à la bouillie. Lors de mélanges en cuve avec de l'urée, celle-ci doit d'abord être complètement dissoute avant d'ajouter RevyCare® et les autres composants du mélange.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être

nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Stockage

Stocker le produit à l'abri du gel, au frais et au sec. Mettre les récipients vidés et nettoyés à la poubelle. Ne pas réutiliser les récipients vides.

Emballages et restes Déposer les résidus dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente de ces produits.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

DANGER

Phrases H

H302 Nocif en cas d'ingestion. **H315** Provoque une irritation cutanée. **H317** Peut provoquer une allergie cutanée. **H318** Provoque des lésions oculaires graves. **H332** Nocif par inhalation. **H335** Peut irriter les voies respiratoires. **H400** Très toxique pour les organismes aquatiques. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

P102 À conserver hors de portée des enfants.
P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P330 Rincer la bouche.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.



GHS05



GHS07



GHS09

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 06 62 pdf_datasheet_artikel_typ_ à 5 l

10 06 62 pdf_datasheet_artikel_typ_ à

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>